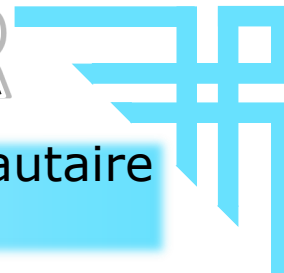


AUTO ECOLE PLAZER



Permis de Conduire Communautaire Catégorie B—CS

PROGRAMME DE FORMATION

Programme conforme au REMC
(Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne)

PUBLIC CONCERNE

Toutes personnes désireuses de conduire un véhicule automobile de 9 places assises au maximum, et/ou d'un PTAC inférieur ou égal à 3,5 tonnes, éventuellement attelé d'une remorque dont le PTAC ne dépasse pas 750kg. Cette catégorie de permis est le préalable à toutes les autres catégories de permis de conduire.

Pré requis :

Etre apte sur le plan médical, savoir lire et écrire le français de préférence.

Avoir réussi l'Epreuve Théorique Générale du Code de la route (ETG)

Avoir 17 ans minimum pour pouvoir débiter la formation.

Avoir 18 ans minimum pour pouvoir débiter la phase de conduite supervisée.

Le choix de la conduite supervisée peut s'effectuer au moment de l'inscription à l'auto-école ou après un échec à l'épreuve pratique du permis.

Durée :

Minimum 20 heures de pratique, nombre d'heures déterminées par une évaluation préalable du volume de formation.
2 heures de rendez-vous préalable avec accompagnateur.

Dispositif de suivi :

Livret d'apprentissage de la catégorie B du permis de conduire. Tests de connaissances et de capacités au fur et à mesure de la formation.

Mode de validation :

Validation de l'attestation de fin de formation initiale (AFFI) à l'auto-école par un enseignant. Les acquis sont sanctionnés par le passage d'un examen au permis de conduire effectué par un Inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière

Contexte :

Le Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne (REMC arrêté du 13 mai 2013) définit les modalités de formations nécessaires à la conduite des véhicules à moteur. Il est complété par l'arrêté du 12 mai 2014 modifiant l'arrêté du 29 juillet 2013 relatif au livret d'apprentissage de la catégorie B du permis de conduire, et l'arrêté du 19 février 2010 modifié relatif aux modalités de l'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire de la catégorie B et de la sous-catégorie B1.

Lieu et nature de l'action

Au sein de l'agence : SARL PLAZER AUTO ECOLE
Les horaires sont sur rendez-vous du Lundi 8h au Samedi 17h

OBJECTIFS:

- 1 - Acquérir les compétences globales définies par le REMC :
 - Assumer personnellement ses responsabilités citoyennes, juridiques et sociales
 - Utiliser un véhicule à moteur de façon autonome, rationnel et en sécurité
 - Préparer ses trajets et conduire les véhicules dans des situations de circulation simples et complexes
 - Prendre en compte les facteurs entraînant une dégradation du système Homme, Véhicule, Environnement, prendre les décisions qui permettent d'y faire face, mettre en œuvre les mesures préventives
- 2 - Réussir l'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire

Méthodes et moyens pédagogiques :

Formateurs diplômés BEPECASER ou TITRE PROFESSIONNEL ENSEIGNANT DE LA CONDUITE ET DE LA SECURITE ROUTIERE
Peugeot 208 équipée de double commande
salle équipée d'un vidéo projecteur ou télévision grand écran et DVD ROUSSEAU, EDISER, ENPC, PLANETE PERMIS

Formation collective pour la partie théorique, formation individuelle pour la partie pratique
Livret d'apprentissage et fiche de suivi.

SUIVI D'EXECUTION DU PROGRAMME

	<u>Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.</u>
ETAPE 1	Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire Démarrer et s'arrêter Doser l'accélération et le freinage à diverses allures Utiliser la boîte de vitesse Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire Regarder autour de soi et avertir. Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité
ETAPE 2	<u>Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.</u> Rechercher la signalisation spécifique, les indices utiles et en tenir compte. Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation. Adapter l'allure aux situations Tourner à droite et à gauche en agglomération Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité. Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire. S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau
ETAPE 3	<u>Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.</u> Évaluer et maintenir les distances de sécurité Croiser, dépasser, être dépassé. Passer des virages et conduire en déclivité Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard, avec respect et courtoisie. S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide. Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense. Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.
ETAPE 4	<u>Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.</u> Suivre un itinéraire de manière autonome. Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie. Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer. Connaître les comportements à adopter en cas d'accident. <i>Protéger, alerter, secourir.</i> Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule. <i>Régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation.</i> Avoir des notions sur l'entretien le dépannage et les situations d'urgence. Pratiquer l'éco-conduite.